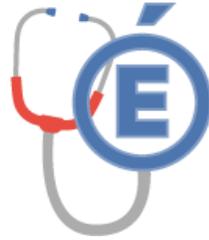


BUREAU SANTÉ AU TRAVAIL



Dr Atea TEUIRA

Secrétaire Mme Linda TCHIANG SANG

Psychologue Mme Tristana KUNCZ

Infirmière Mme Lena JOUIE

Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements

Site du Taaone (Bâtiment A ,RDC)

Tel. 40 47 05 96

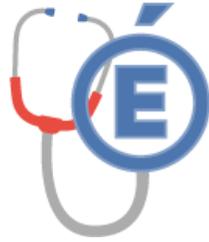
medecine.preventive@education.pf

BUREAU SANTÉ AU TRAVAIL



- POURQUOI ?
- POUR QUI ?
- QUOI ?
- COMMENT ?

BUREAU SANTÉ AU TRAVAIL

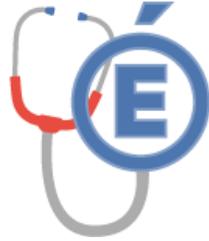


POURQUOI ?

CONSEILLER l'administration et les agents en matière de Santé :

- Surveillance de la santé au travail
- Action sur le milieu professionnel
- Prévention : risques professionnels, Santé publique

BUREAU SANTÉ AU TRAVAIL

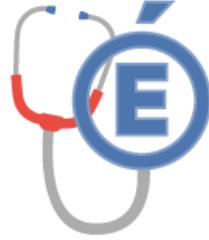


POUR QUI ?

Les fonctionnaires d'Etat de l'Éducation Nationale
en Polynésie Française :

- Enseignement public++ et privé, 1^{er} et 2nd degrés,
Direction et encadrement, IATSS
- DGEE
- Vice-Rectorat

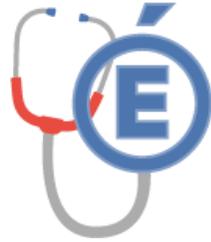
BUREAU SANTÉ AU TRAVAIL



Conditions d'exercice:

- Respect de la confidentialité
- Garantie absolue du secret médical

BUREAU SANTÉ AU TRAVAIL

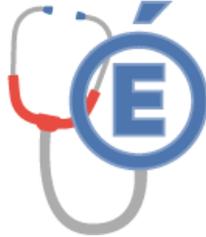


QUOI ?

1/ Consultations, Visites Médicales et Visite d'Information et de Prévention :

- À l'initiative de l'agent
- À l'initiative de l'administration
- En principe systématique tous les 5 ans / tous les 2 ans (ATRF)
- Cas particuliers : Suivis

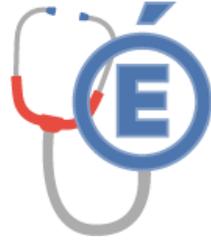
BUREAU SANTÉ AU TRAVAIL



Visite d'Information et de Prévention (VIP):

- Pour tous les agents non soumis à suivi médical renforcé (enseignants, professeurs, administratifs VR et DGEE)
- Avec l'infirmière formée en Santé au Travail
- Par délégation du médecin de prévention et sous protocole
- Si nécessaire, réorientation vers la médecin de prévention et/ou la psychologue

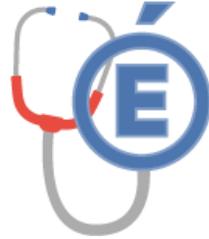
BUREAU SANTÉ AU TRAVAIL



Consultations avec la psychologue:

- Psychologue formée en psychologie du travail
- Prise en charge des problématiques en lien avec le travail
- 2 journées de consultations par semaine (mardi et mercredi)

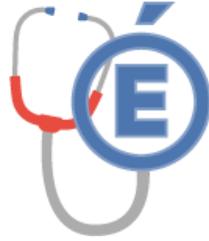
BUREAU SANTÉ AU TRAVAIL



Conclusions et préconisations transmises aux Ressources Humaines, dans le respect du secret médical :

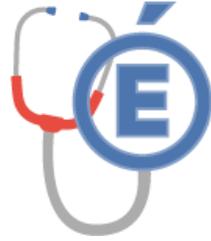
- Aptitude au poste de travail
- Préconisations d'aménagement poste
- Orientation vers demande de temps partiel thérapeutique ou de Congé Long (CLM, CLD)

BUREAU SANTÉ AU TRAVAIL



2/ Autres interventions:

- Analyse des risques et des environnements professionnels
- Études de poste (ergonomie au poste de travail)
- Actions de prévention
- Enquêtes épidémiologiques
- Evènements sensibles

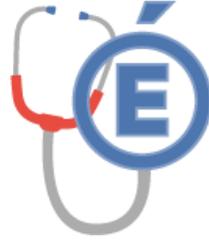


COMMENT ?

- Par téléphone au 40 47 05 96
- Par mail à medecine.preventive@education.pf

→ Si RDV sur le temps de travail :
convocation transmise à l'agent sous couvert de sa hiérarchie

BUREAU SANTÉ AU TRAVAIL



Merci de votre attention